St-Denis le 22 janvier 2025

BRANCHE FERROVIAIRE : POUR UNE VÉRITABLE JUSTICE SALARIALE !

La négociation de branche est essentielle pour garantir une égalité de traitement et de justice sociale pour l'ensemble des salarié·es du ferroviaire. Dans toutes les entreprises ferroviaires,-nous devons accentuer la pression vis-à-vis des patrons afin d'obtenir des accords de branche ambitieux qui protègent réellement tous les travailleurs du secteur. Le 18 décembre, lors de la réunion de branche pour réévaluer les minimas de rémunération, SUD-Rail a fermement défendu des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie et de travail des salarié·es :

- ✓ **Augmentation uniforme des salaires** : Seule solution juste pour réduire les inégalités.
- ✓ **Salaire d'embauche à 2000 € brut minimum pour la classe 1,** avec déclinaison sur les autres classes, c'est une exigence pour vivre dignement de son travail.
- ✓ **Un véritable 13e mois pour tous·tes**.
- ✓ **Revalorisation des heures de nuit, dimanche et fêtes**.
- ✓ **Création d'une Indemnité spécifique pour le travail du samedi**.

Face à ces revendications légitimes, le patronat a une fois encore joué la carte de l'immobilisme :

✓ **Augmentation dérisoire de 1,8 % des minimas de branche, bien en deçà des besoins des salarié·e.s.**
✓ **Revalorisations symboliques des heures de nuit et des dimanches (+0,20 €).**
✓ **Aucune avancée sur les mesures sociales pour les bas salaires.**

Un patronat déconnecté de la réalité… Pas loin de la provocation !

Le discours du syndicat patronal est clair : les cadres seraient insuffisamment rémunérés, alors que les employés aux bas salaires qui peinent à joindre les deux bouts face à l'inflation, eux le seraient ! Une vraie provocation pour ceux qui produisent le ferroviaire !
Pendant ce temps, les écarts de salaires se creusent, et les promesses restent lettre morte….

SUD-Rail ne se contentera pas des miettes proposées par le patronat du ferroviaire !

Dans le cadre de notre fonctionnement démocratique, SUD-Rail s'en remet à ses adhérent.e.s : ce sont leurs votes, leurs retours et leurs attentes qui font que SUD-Rail a décidé de refuser cet accord injuste et insuffisant.

Pourquoi ce refus ?

Parce qu'il est temps de passer à des mesures concrètes pour :
✓ Combler les écarts salariaux.
✓ Améliorer le pouvoir d'achat des plus précaires.
✓ Reconnaître réellement les sacrifices des cheminot·e.s et la technicité de nos métiers.

Pour un ferroviaire solidaire et juste, mobilisons-nous ensemble ! Rejoignez SUD-Rail, le syndicat qui agit pour l'intérêt collectif.

FÉDÉRATION SUD-Rail -38 RUE DES RENOUILLERES 93200 ST DENIS
TEL: 01 42 43 35 75
FAX : 01 42 43 36 67
@ : federation@sudrail.fr
INTERNET : www.sudrail.fr
FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @ Fede_SUD_Rail
Union syndicale Solidaires